

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation de Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de Bourgogne-Franche-Comté
Antenne de Dijon
88 rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25103
21000 DIJON
Tél : 03 80 65 79 93
bfcdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE LA POSTOLLE

11 rue de Vermont
89260 LA POSTOLLE
mairie.la.postolle89@gmail.com

Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'ÉOLIENNE BOLLÉE de LA POSTOLLE

Yonne



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis plus de 120 ans je veille sur la vie quotidienne des habitants de notre village. L'approvisionnement en eau potable a été longtemps un problème pour notre commune. Des épidémies ont marqué notre histoire, celle de 1841 causa même 13 morts !! Le Conseil Municipal décida alors ma construction qui fut achevée en 1898.

A l'époque le village comptait 270 âmes, soit deux fois plus qu'aujourd'hui, et j'alimentais, entre autres un lavoir ce qui facilita la vie quotidienne des ménagères pendant des dizaines d'années. Que n'ais je entendu à l'époque comme commérages, un arrêté municipal fut pris en 1905 menaçant de sanctions par le garde champêtre les propos malveillants.

Sortie des célèbres usines Bollée du Mans, mon système de turbine me donne un rendement bien meilleur que ceux des moulins à vent de l'époque et je possède même un système de régulation de ma vitesse de rotation.

Et puis, les machines à laver sont apparues et j'ai cru ma dernière heure arrivée !!! Mais, des amoureux du patrimoine m'ont jugée digne, tout comme ma cousine icaunaise d'Arthonnay, d'être protégée au titre des Monuments Historiques, rien de moins !!!!

Comme toutes les dames, je dois parfois me refaire une beauté et le Conseil Municipal a décidé de m'offrir une troisième cure de jouvence afin de permettre aux randonneurs et écoliers de passage de m'admirer et de découvrir, grâce à une baie vitrée, l'ensemble de mon mécanisme.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

Mais une telle opération représente un coût important pour le budget d'un petit village comme le nôtre. En complément des aides publiques dont les travaux vont bénéficier, je fais donc appel à vous, habitants ou amis de la commune, afin de me permettre d'être encore longtemps cette belle dame qui trône dans le village et illumine les nuits du mois de décembre !!!

La Fondation du patrimoine a décidé de me venir en aide en lançant une souscription publique. Vous pouvez donc m'aider tout en bénéficiant d'avantages fiscaux, et la Fondation ajoutera même un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte.

Alors par avance un grand merci et à très bientôt !!!

L'éolienne de La Postolle

Montant des travaux	102 000 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	1 ^{er} semestre 2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
l'éolienne Bollée de La Postolle

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62957

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Éolienne Bollée

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre